

L'asbl Maison de l'Urbanité tient à remercier les responsables communaux de Saint-Nicolas ainsi que de Liège pour le soutien et l'aide logistique qu'ils ont apportés à la mise sur pied de cette matinée d'échanges.
Les remerciements vont également à la Région Wallonne pour le support qu'elle fournit à l'ensemble des activités de l'asbl.



Inscriptions :

Avant le 3 mars 2010
par mail : francoise@maisondelurbanite.org
par téléphone : 04 / 226 97 27

La participation est gratuite. L'inscription est obligatoire

Renseignements :

Françoise Lecomte
asbl Maison de l'Urbanité
143, rue de Campine
4000 Liège
Tél: + 32.4/ 226.97.27
Fax: + 32.4/ 226.74.27
www.maisondelurbanite.org

La Maison de l'urbanisme du Pays de Liège a le plaisir d'inviter

les Echevins de l'urbanisme et responsables publics,
les Conseillers en aménagement du territoire et urbanisme,
le personnel des services d'urbanisme,
des communes du ressort de la Dir. Ext. de Liège 1, de la DGO4

à une Matinée d'informations et d'échanges :

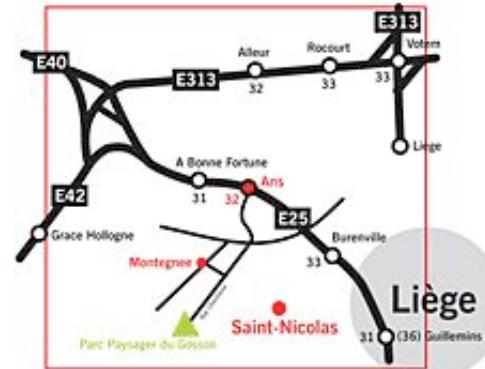
« Enjeux & Projets d'agglomération selon 3 échelles d'approche »

Le mardi 9 mars 2010

adresse du jour :

Maison des Terrils

rue Chantraine, face au 222
4420 Saint-Nicolas



Programme de la matinée

8h30 Accueil des participants
9h00 Mot de bienvenue – Introduction

par **M. Pierre Sauveur**, Président de l'asbl Maison de l'Urbanité

9h15 **Les enjeux des agglomérations à l'échelle régionale et au delà ...**

« Aménagement du territoire et bassin de vie »

exposé de **Mme. B. Merenne-Schoumaker**, Professeur émérite en géographie économique(Ulg)

10h15 **Le projet à l'échelle trans-communale**

Mise en oeuvre d'une ZACC sur Saint-Nicolas et Liège

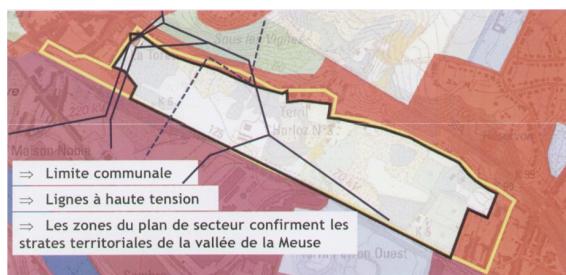
par **M. Nicolas Reginster**, représentant la s.a. SPAQUE

Cette ZACC (Zone d'aménagement communale concertée) de 33,5 ha est située en fond de vallée, le long du chemin de fer. Elle s'étend sur les communes de Liège et Saint-Nicolas.

Définitifs propriétaires se la répartissent : AIDE, la ville de Liège, Fluxys, Spaqua s.a. et plusieurs particuliers selon divers sous-espaces : friches industrielles faisant ou non l'objet de réhabilitation.

La s.a. Spaqua, mandatée par le Gouvernement Wallon pour assainir les sols pollués et les friches industrielles selon le Plan Marshall, a été désignée par la suite pour effectuer le RUE (Rapport Urbanistique Environnemental) indispensable aujourd'hui à la mise en oeuvre de cette ZACC.

Le lieu est marqué par le déclin économique, c'est la « zone », mais il y a du potentiel, des transports en commun, des services proches, une densité urbaine. Il y a avant tout une opportunité de faire renaitre un quartier, d'investir enfin dans ce qui a été trop longtemps laissé en friche.



Extrait du plan de Secteur, SPAQUE s.a.

11h15 Pause

11h30 **Le projet à L'échelle communale**

Réhabilitation du site « Les Forges » à Saint-Léonard

par : **M. Pierre Blondel**, Architecte, auteur du projet ;

M. Alain Malherbe, Chef de projet en rénovation urbaine de la ville de Liège

La ville de Liège fait l'acquisition de ce terrain du quartier Saint-Léonard , prend en charge son assainissement et lance un concours en 2002. Le projet prévoit la construction de 22 logements sociaux et moyens, d'un commerce et côté quai Coronmeuse, d'un immeuble de 9 appartements à haute performance énergétique, érigé dans le cadre d'un marché de promotion.

Un espace public ouvert à tous est créé du côté de la rue Saint-Léonard, atténuant l'effet goulot le long de cet axe.

L'implantation et l'agencement subtil des volumes inspiré par le modèle voisin d'habitations ouvrières, permet de proposer 3 types de logements différents, répétés 4 fois mais identifiables pour chaque cellule. La déclinaison du modèle ancien offre aussi un jeu sur la flexibilité. Les logements sont constitués d'un tronc commun mais peuvent disposer d'une pièce en plus dont la destination est libre (chambre, bureau, salle de jeux, atelier, garage, ...).



12h30 Cocktail dînatoire